

M. MCGREGOR : Au prochain parlement, nous aurons d'autres représentants que le député actuel d'York, et ils habiteront plus près de Toronto. A Hamilton nous avons M. Wood, M. Macpherson et le Dr. Montague. Toronto voudrait-il avoir toute la représentation à lui seul.

Le parlement doit-il accepter l'état de choses actuel ? L'opposition d'aujourd'hui a été édue grâce à un gerrymander, et faudra-t-il le laisser subsister indéfiniment ? Non. M. l'Orateur, nous sommes prêts à rendre justice à l'Opposition, mais il ne faut pas qu'elle oublie qu'il faut de la justice et de l'équité en tout.

M. BENNETT : M. l'Orateur, je dois d'abord remercier le gouvernement d'avoir présenté un projet de loi qui me débarrasse d'environ 150 électeurs libéraux.

M. GIBSON : Vous devriez être satisfait.

Sir CHARLES TUPPER : Ne vous en vanitez pas trop, il serait capable de vous les remettre.

M. BENNETT : Il a fait bien plus que cela ; il a fait ce qu'il me promettait depuis des mois. La première fois qu'il a été question de ce projet, le premier ministre protestait tellement de son innocence que je me suis senti mal à l'aise, mais lorsque je l'ai entendu prendre le ciel à témoin qu'il ne se servirait pas de dés pipés, mes soupçons sont devenus alarmants. Je ne crois pas qu'il soit possible d'invoquer les bénédictions du ciel sur un projet de loi comme celui-là ; tous les honnêtes gens devraient plutôt trembler à son apparition.

Que se propose-t-on par ce bill ? On se propose de dire aux juges : Voici les matériaux avec lesquels vous aurez à travailler, et les pauvres juges n'y pourront rien. Dans la division de Durham, par exemple, ils se trouveront en présence de 32,400 habitants et de 33,200 dans le comté de Brant. Le gouvernement leur dira qu'il faut donner deux représentants à chacun de ces comtés et ils seront obligés de le diviser en conséquence. Ensuite ils iront dans Simcoe dont la population, d'après le recensement de 1891, était de 83,000 et qui a considérablement augmenté depuis.

On avertit les juges qu'ils ne peuvent avoir que trois députés pour ce comté, sur une moyenne d'environ 29,000 âmes dans chaque division, en se basant sur le dernier recensement. Mais c'est quand ces juges voudront remplir leurs devoirs que l'on verra toute la beauté de ce projet. L'honorable premier ministre a négligé de dire à la Chambre comment ces juges allaient diviser la population pour se conformer aux termes du bill. Il y a déjà plusieurs mois que l'on parle de cette affaire dans mon comté, et que les tireurs de ficelle nous annoncent la chose. Il y a dans mon comté, un township dont la partie nord donne 209 voix de majorité à mon adversaire, et la

partie sud me donne une majorité de 150 voix. On m'enlève le vote conservateur, mais on me laisse le vote libéral. Si tel est le principe de ce bill, et s'il a été rédigé uniquement pour favoriser les intérêts du parti libéral, comment l'honorable premier ministre peut-il essayer de la justifier, et dire que Brant, avec une population de 33,000 âmes doit avoir deux députés, tandis que Simcoe, qui a une population de 83,000, ne doit en avoir que trois ?

Il prétend que la représentation des villes ne doit pas être aussi considérable que celle des districts ruraux. Il ne doit pas ignorer que Brantford contient près de la moitié de la population du comté de Brant, mais toute l'affaire se résume à dire qu'en arrière des honorables membres du gouvernement siège un honorable député qui lui est quelque fois hostile. Je veux parler de l'honorable député de Wentworth-nord et Brant (M. Somerville) ; ils ont peur de le mettre à la porte. Il veut lui laisser un comté contenant 16,000 âmes, et l'honorable ministre des Douanes, qui a peur de se présenter de nouveau dans Grey-nord, va essayer de conserver Brant-sud, qui contient une population de 16,000 âmes.

Pendant, l'honorable premier ministre prétend que ce bill est équitable, et il y a quelques mois il prenait le ciel à témoin que ce projet de loi serait une mesure juste, et exempte de fraude. Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire dans toute la province de l'Ontario ? Il veut essayer de discréditer les juges. Je puis dire, au représentant du ministère de la Justice, qui est actuellement à son siège, ainsi qu'au gouvernement qu'il y a quelque temps, un échevin de Toronto, a accusé un certain juge, qui avait été chargé de conduire une enquête, qu'une fois rendu au moment critique, alors que certains personnages allaient être incriminés, il avait suspendu l'enquête. Il a ajouté que deux des parents de ce juge occupaient aujourd'hui de magnifiques positions qui leur avaient été accordées par le parti au pouvoir.

Je respecte les juges de ce pays, mais je dis que ce ne sont que des êtres humains, comme nous avons pu nous en convaincre durant la dernière session, alors que nous avons vu le juge Lister, se servir d'un langage violent devant le comité des chemins de fer, puis déclarer dans cette Chambre quelques jours avant la fin de la session qu'il était faux qu'il dut monter sur le banc, lorsque quelques jours plus tard il était nommé juge. J'espère que le juge Lister a oublié ses préférences politiques, mais je puis dire à la Chambre que ce M. Lister qui déclarait dans cette Chambre qu'il n'avait pas dans sa poche la promesse d'être nommé juge, et celui qui a revêtu l'hermine quelque temps après c'est le même homme.

M. FRASER (Lambton) : Je suis persuadé que l'honorable député n'a pas l'intention d'être injuste à l'égard du juge Lister.